

Le Prémontexte

VOLUME 67
FÉVRIER 2018



DANS CE JOURNAL...

SAAEAM	Page 2
Collecte de déchets	Page 3
Fermeture du bureau municipal	Page 4
Urbanisme, demande de permis	Page 5
La CLÉ en éducation populaire	Page 6
Service Incendie	Page 7
Obstruction des bornes fontaines	Page 8
Noël du Pauvre	Page 9
Noël du Pauvre	Page 10
Calendrier de la récupération	Page 11
Âge d'Or	Page 12

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu
lundi le 5 février 2018 et lundi le 5 mars 2018 à 19h.



Le Service d'accompagnement sur l'avenir des entreprises agricoles de la Mauricie (SAAEAM), en pleine évolution!

Le SAAEAM est présent en Mauricie pour une troisième année! Il a pour mandat d'accompagner les producteurs agricoles dans leur réflexion concernant l'avenir de leur entreprise et les aide à élaborer un plan d'action pour l'atteinte de leurs objectifs. Depuis novembre 2016, le service accompagne aussi les relèves sans ferme voulant s'établir en agriculture par le biais d'une Banque de fermes et d'actifs agricoles et d'une banque de stages en entrepreneuriat agricole. La Banque de stages, projet unique au Québec, vise à permettre une période d'essai avec mentorat entre la relève et le cédant dans le but de prendre éventuellement la relève de l'entreprise.

Par la mise en place de cette démarche intégrée en transfert et établissement agricole, la Mauricie a su se donner une vision pour favoriser le maintien et le développement de l'agriculture. **Que vous soyez propriétaire d'une entreprise agricole en Mauricie avec ou sans relève ou une relève avec ou sans ferme de n'importe où dans le monde intéressée à s'installer en Mauricie, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous rencontrer.**

Service d'accompagnement sur l'avenir des entreprises agricoles de la Mauricie
819-378-4033, poste #234
mvallee@upa.qc.ca



Québec



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR



Ste-Angèle-de-Prémont

2018

janvier							février							mars							avril														
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S								
1	2	3	4	5	6	1	4	5	6	7	8	9	10	6	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	14	1	2	3	4	5	6	7	13	
7	8	9	10	11	12	13	2	11	12	13	14	15	16	17	7	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	15	8	9	10	11	12	13	14	14
14	15	16	17	18	19	20	3	18	19	20	21	22	23	24	8	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	16	15	16	17	18	19	20	21	16
21	22	23	24	25	26	27	4	25	26	27	28			9	25	26	27	28	29	30	31					17	22	23	24	25	26	27	28	16	
28	29	30	31				5																			17	29							17	
																										18								18	

mai							juin							juillet							août									
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
1	2	3	4	5	6	18	3	4	5	6	7	8	9	23	1	2	3	4	5	6	7	26	5	6	7	8	9	10	11	31
6	8	9	10	11	12	19	10	11	12	13	14	15	16	24	8	9	10	11	12	13	14	27	12	13	14	15	16	17	18	32
13	14	15	16	17	18	20	17	18	19	20	21	22	23	25	15	16	17	18	19	20	21	28	19	20	21	22	23	24	25	34
20	22	23	24	25	26	21	24	25	26	27	28	29	30	25	22	23	24	25	26	27	28	29	26	27	28	29	30	31		35
27	28	29	30	31		22									29							30	31							

septembre							octobre							novembre							décembre									
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
2	3	4	5	6	7	8	15	2	3	4	5	6	6	4	5	6	7	8	9	10	44	2	3	4	5	6	7	1	48	
9	10	11	12	13	14	15	16	9	10	11	12	13	14	40	11	12	13	14	15	16	17	46	9	10	11	12	13	14	15	49
16	17	18	19	20	21	22	23	16	17	18	19	20	41	18	19	20	21	22	23	24	47	16	17	18	19	20	21	22	51	
23	24	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	42	25	26	27	28	29	30		48	23	24	25	26	27	28	29	52	
30							44	28	29	30	31												30	31						

☐ DÉCHETS + ENCOMBRANTS

dates

28 Mai 16 Juillet 29 Octobre

☐ DÉCHETS

PRENDRE NOTE

- Le bureau municipal sera fermé les 7 et 8 février pour formation.
- Nous serons de retour le 12 février, pour vous servir.

ESCOUADE CANINE

Pour toute demande concernant les chiens errants, veuillez communiquer maintenant avec le service de l'Escouade Canine de la Mauricie,

M. Éric Lamy, 819-539-3310;
Téléphone 24heure/24heure :
819-539-2424



LA MUNICIPALITÉ SUR FACEBOOK

<https://www.facebook.com/steangeledepemont/>

Il n'en reste pas beaucoup!!



Le DVD de "100 ans de cœur et d'histoire" est en vente au bureau municipal au coût de 5,00 \$.

Le DVD offre le film principal avec nos acteurs : Madame Pearl Lessard Bellemare, Madame Lucie Lambert Lacoursière, Monsieur André Lambert et Monsieur Lévis St-Yves qui nous racontent leurs souvenirs de la municipalité.

Le DVD comprend aussi l'entrevue intégrale avec M. Lambert et la municipalité en image.

IMPORTANT:

Pour tout projet de construction ou rénovation, n'oubliez pas de faire la demande d'un permis au bureau municipal à l'inspecteur, M. Patrick Baril, au numéro suivant : 819-268-5526, poste 2605.

Prochaines disponibilités :
 Mercredi le 14 février 2018
 Mercredi le 28 février 2018
 Mercredi le 14 mars 2018





RETOUR AUX ÉTUDES

2018

LA CLÉ EN ÉDUCATION POPULAIRE

Cours offerts :

- Révision et apprentissage des notions en français et en mathématiques;
- Ateliers d'alphabétisation et de croissance personnelle et de conscientisation;
- Mise à niveau pour la poursuite d'études secondaires;
- Préparation pour le TENS (tests d'équivalence de niveau secondaire).
- Il est reconnu par la majorité des employeurs;
- Préparation pour le TDG (test de développement général).



Cours gratuits / Entrées continues

Pour les personnes âgées de 16 ans et plus

Pour inscription et information

819 228-8071

110, 2^e Avenue, 2^e étage, Louiseville. J5V 1X1

La Clé en éducation populaire, là où apprendre c'est s'accomplir!



1. Avertisseur de fumée :

- ⇒ Remplacer les piles
- ⇒ Vérifier s'il est fonctionnel, sinon le remplacer
- ⇒ S'il a plus de 10 ans, le remplacer
- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque étage doit avoir un avertisseur de fumée.

2. Détecteur de monoxyde de carbone :

- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque résidence ayant un garage relié à celle-ci doit posséder un détecteur de monoxyde de carbone.
- ⇒ Si le détecteur à plus de 6 ans, le remplacer.

3. Cheminée :

- ⇒ N'oublier pas de faire ramoner votre cheminée
- ⇒ Remplacer les pièces défectueuses
- ⇒ Chauffer toujours avec du bois sec
- ⇒ Garder toujours l'espace libre autour de votre poêle

4. Sécheuse à linge :

- ⇒ Vérifier régulièrement le filtre pour éviter une surchauffe qui peut provoquer un début d'incendie
- ⇒ Vérifier le boyau qui mène vers l'extérieur
- ⇒ Le boyau de sortie doit être en aluminium flexible et non en plastique.

Pour informations, contactez M. Denis Bergeron, directeur incendie : 819-996-0216



**OBSTRUCTION DES BORNES FONTAINES ET LE
DÉPÔT DE NEIGE DES CITOYENS,
RÈGLEMENT 257-12 ET 257-1-13**

Nuisances : constitue une nuisance aux fins du présent règlement et est prohibé par quiconque :

d) Le fait de déplacer ou de permettre que soit déplacée de la neige, en provenance de son terrain de l'autre côté de la rue par quelque moyen que ce soit.

e) Le fait de déposer ou de permettre que soit déposée de la neige dans un cours d'eau.

f) Le fait de déplacer ou de permettre que soit déplacée de la neige, en provenance de son terrain vers une borne fontaine obstruant celle-ci pour son utilisation au service Incendie.

Prochaine publication du Prémontexte :

le 19 mars 2018,

faites parvenir vos informations avant le 10 mars 2018

(Le délai de publication peut différer).

Téléphone: 819-268-5526

Télécopieur : 819-268-5536

Courriel: sec-tresadj@municpremont.ca

Nous tenons à remercier les commanditaires qui nous ont apporté une aide précieuse pour l'année 2017.



J'ai nommé :

- M. Maxime Vincent, président d'honneur du Noël du Pauvre
- Marché Tradition Croisetière (Tommy Croisetière et Alain Robillard de Saint-Paulin)
- Dépanneur Jacques Lessard, M. Hang Jiang
- Boulangerie Baril de Sainte-Ursule, M. Réjean Baril
- Maxi Inc. de Louiseville
- Marché Métro Emery Plus de Louiseville
- M. Marc H. Plante, député libéral
- La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont
- Les chevaliers de Colomb
- Le Cercle des Fermières
- Prémont Auto, M. Guy Genest
- Pharmacie Famili-prix, Daniel Deschênes de Saint-Paulin
- Bernard Lessard excavation
- Madame Nicole St-Yves
- M. Jean Lessard
- Club de l'Âge d'Or de Sainte-Angèle-de-Prémont
- Vignoble Prémont, M. Dany Bergeron
- Les entreprises Paul St-Yves, M. André St-Yves

NOËL DU PAUVRE

Ainsi que tous les généreux donateurs de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont et des environs. Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à préparer nos repas et les servir joyeusement.

Nous remercions également la Caisse populaire de Saint-Paulin pour leurs bons services et la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une année merveilleuse à tous points de vue : Santé, Paix, Amour et Prospérité.

Ce beau partage et cette belle générosité a permis à seize familles de passer un Joyeux Noël et de se sentir soutenues.

Nous vous remercions d'avoir participé à nos activités pré-téléthon, c'est-à-dire les bingos et le souper annuel qui a eu lieu le 18 novembre dernier.

Le comité du Noël du Pauvre de Sainte-Angèle-de-Prémont

Lucille Provençal et Marion St-Yves



Aide-mémoire récupération 2018

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmm.com

Écocentre mobile : detaills.aurverso.com

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Janvier

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	
27	28	29	30	31		

Juin

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Décembre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Fête de la St-Valentin

Souper et danse

♥ Samedi le 10 février à 17h30 ♥

Salle Lévis St-Yves

Membre : 16,00\$ Non-membre : 18,00\$

♥ Menu de la St-Valentin

- ♥ La coupe de vin rouge ou blanc (offert par l'Âge d'Or)
- ♥ La crème de zucchini «à la DIN»
- ♥ La poitrine de poulet à la sauce Valentine
- ♥ La salade de L'AMOUR
- ♥ Les légumes de Cupidon
- ♥ Les pommes de terre rosées en purée
- ♥ Dessert : le gâteau des Amoureux servi avec un savoureux nuage rouge.

♥ Apportez votre consommation! ♥

♥ Information :

Marion St-Yves : 819-268-2084

Sylvie Lacoursière : 819-268-5760

Louis Grenier : 819-268-6218

